



CONFÉRENCE DE PRESSE

Les oubliés du Grand Paris Express

« Les élus du territoire s'engagent à faire évoluer le schéma d'ensemble du Grand Paris Express et à garantir la desserte de l'Essonne »



JEUDI 8 AVRIL 2021 – 8h30



**Salle du Conseil municipal
Espace Saint-Michel**

2 rue du Général Leclerc
91420 Morangis





Grégoire DE LASTEYRIE

Président de la
Communauté
d'Agglomération
Paris-Saclay

Conseiller Régional
Ile-de-France

Maire de Palaiseau

Le Grand Paris Express nous offre l'opportunité de moderniser notre réseau de transports en Ile-de-France. Il va permettre de décloisonner nos territoires, désengorger le RER et contribuer à une moindre utilisation de la voiture ! Ce nouveau métro est une chance unique à ne pas manquer ! Et pour cela, il y a trois priorités essentielles à prendre en compte.

La première priorité, c'est de garantir que le calendrier sera respecté. Ce qui signifie notamment que le premier tronçon de la ligne 18 CEA saint Aubin- Massy-Palaiseau doit être achevé comme prévu en 2026 !

La deuxième priorité est d'assurer une concertation large afin que ce projet soit pleinement partagé par tous. Et cela veut dire, en ce qui concerne la ligne 18, une attention particulière aux intérêts de nos agriculteurs, avec la prise en compte des fonctionnalités agricoles et environnementales et la sanctuarisation de la ZPNAF.

Enfin, la troisième priorité, c'est d'adapter le schéma d'ensemble quand cela est justifié localement en créant de nouvelles gares de voyageurs : comme à Morangis (pour la ligne 14) et Palaiseau (pour la ligne 18).

De ce point de vue les instructions du Premier ministre, conformément aux paroles de Président de la République - qui demandent au préfet de l'Essonne un examen spécifique de ces deux demandes - vont dans le bon sens !



Michel LEPRÊTRE

Président du
Grand Orly Seine-Bièvre

Vice-président de la
Métropole du Grand Paris,
délégué à l'amélioration
de l'habitat

Conseiller municipal
de Vitry-sur-Seine

Je me tiens aux côtés des maires des villes concernées du territoire et bien au-delà afin d'œuvrer pour le prolongement des lignes 14 et 18 du Grand Paris Express. Quand nous parlons des oubliés du Grand Paris Express, nous ne parlons pas de nous élu-e-s, mais nous parlons des habitants. Car oui ce sont eux les grands oubliés.

Le prolongement de ces lignes est nécessaire pour répondre au problème de saturation routier. Toute personne qui s'est retrouvée sur la RN7 au niveau du tunnel sous les pistes de l'aéroport et sur la RN6 pourra témoigner de cette nécessité. Répondre à ces engorgements routiers, c'est apporter un début de réponse aux enjeux écologiques que nous connaissons tous.

Dans ce domaine, il va s'en dire : « Agir n'est plus une option ». Permettre une meilleure desserte en transport en commun c'est aussi permettre un meilleur accès à l'emploi, à la formation et aux établissements de santé. Des enjeux qui en cette période de crise sanitaire ne vont qu'aller en s'accroissant. Là encore « Agir n'est plus une option ! »

C'est pourquoi, l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre s'engage dans la poursuite des études déjà engagées avec les maires concernés, afin de faire évoluer le schéma d'ensemble du Grand Paris Express et de garantir la desserte de l'Essonne.



Brigitte VERMILLET

Maire de Morangis
Vice-Présidente du
Département de l'Essonne

Le chantier du Grand Paris Express représente une véritable opportunité pour tout un territoire, en répondant tant au désenclavement de sites excentrés de banlieue qu'au développement du pôle d'Orly. La réalisation de la liaison rapide en métro automatique entre Paris et l'aéroport d'Orly en 2024 ainsi qu'entre l'aéroport d'Orly, Massy et au-delà le plateau de Saclay est une avancée notable. Pour autant, il importe que ce réseau lignes 14 et 18 puisse bénéficier au plus grand nombre d'habitants du territoire par la création de stations complémentaires.

À l'échelle locale, le secteur Nord Essonne présente un réseau routier saturé, particulièrement aux accès de l'A6, l'A10 et un goulot d'étranglement du tunnel de la RN 7 sous les pistes d'Orly où la plateforme aéroportuaire constitue une véritable barrière physique. Au regard des nombreux projets de développement économique et de la poussée démographique attendus sur le pôle d'Orly et du déficit actuel d'accessibilité, il est vital également que l'offre de transport réponde aux enjeux de transition écologique. Le prolongement des voies du métro au sud de la plateforme aéroportuaire, offre la possibilité de réaliser à moindre coût une station à Morangis. Le Grand-Orly Seine Bièvre a commissionné un cabinet spécialisé pour réaliser une étude de faisabilité et d'opportunité concernant cette station.

Les premiers éléments portant sur le diagnostic et les enjeux du territoire présentés en comité technique le 15 mars dernier, nous confortent dans ces demandes. Prochaine étape à la mi-avril, le comité technique planchera sur la seconde phase d'opportunité.

La mobilisation continue !



François DUROVRAY

Président du
Département de l'Essonne

Si le projet du Grand Paris Express répond à une volonté d'accroître le rayonnement de la Région capitale dans une concurrence globale entre les grandes métropoles internationales, il doit avant tout se faire au service des habitants et des usagers dans les territoires. Par son dynamisme économique et sa jeunesse, par son excellence universitaire et académique, mais aussi par la richesse de sa biodiversité et de ses espaces naturels, l'Essonne contribue fortement à l'attractivité de la région.

Alors que le Grand Paris Express traverse leur territoire, les Essonnais doivent en être les premiers bénéficiaires. L'Essonne ne saurait être réduite à une voie de garage, elle doit être une destination du Grand Paris Express. En l'état actuel du projet, après avoir subi les nuisances des travaux les habitants de l'Essonne ne bénéficieront pas du nouveau métro. Ce n'est pas acceptable. C'est pourquoi je m'engage avec fermeté au nom du Département en faveur du prolongement au Sud de la ligne 14 à Morangis, ainsi que pour l'allongement à l'Est de la future ligne 18 au quartier Camille Claudel à Palaiseau, qui constituent des solutions pertinentes pour accompagner et connecter des territoires qui connaissent aujourd'hui une forte croissance démographique et une demande de mobilité toujours plus importante. Au regard des enjeux de transition écologique sur notre territoire, il serait incompréhensible que l'on prive les habitants de l'Essonne du métro.

Nous travaillons donc activement auprès de l'État et de la SGP, avec l'ensemble des élus du territoire à faire évoluer le schéma d'ensemble du Grand Paris Express et à garantir la desserte de l'Essonne.

1 UN MEILLEUR ACCÈS À L'EMPLOI

- 3^e place des territoires de la métropole en nombre d'établissements.
- **Au nord** : MIN de Rungis et aéroport d'Orly comme moteurs économiques c'est **35%** des emplois du Grand-Orly Seine Bièvre
- **Au sud** : **1 681 entreprises** à Morangis représentant **3 000 emplois**.
- **La ville de Palaiseau** a milité, depuis le début du projet, pour la réalisation d'une seconde gare de la ligne 18 à proximité de l'éco-quartier Camille Claudel.
- **Autres pôles d'emplois importants** : Massy : 30 800 emplois, Antony : 22 240 emplois et Créteil : 53 000 emplois.

2 UN MEILLEUR ACCÈS À LA CULTURE

- **Ensemble des communes pourvues d'équipements locaux.**
- **Rayonnement plus grand pour certains** : Palais Omnisport de Thiais, Opéra de Massy, Espace Jean Monet de Rungis, Playmobil Fun Park à Fresnes.

3 UN MEILLEUR ACCÈS À LA SANTÉ

- **7 grands centres hospitaliers** relevant de la responsabilité de l'État sur le territoire de Grand-Orly Seine Bièvre.

Une offre insuffisante

- Territoire desservi par les lignes RER B, C et D et le tramway T7 mais seulement en direction de Paris, **peu de liaisons est-ouest ou vers le centre du territoire.**
- Entre 1h30 à 2 h pour rejoindre Paris
- **Accès aux gares existantes compliqué** : situées le long de la Seine, dans des centres urbains denses avec peu de stationnements VP, des axes d'accès VP saturés, et un fort dénivelé.
- **Temps de parcours rallongés** : plus d'une heure pour rejoindre la plateforme aéroportuaire.

Des axes saturés

Axes routiers vers le Nord (N7, N20, A10 et A6) saturés en heure de pointe du matin

- Problèmes d'allongement du temps de parcours : jusqu'à **+1h10**
- Problèmes d'irrégularité des temps de parcours : delta de **40 min à +1h** en période de pointe du matin.

Axe routier vers le pôle d'Orly (N7) saturé en heure de pointe du matin et du soir

- Problèmes d'allongement du temps de parcours jusqu'à son doublement.



FACILITER L'ACCÈS AUX PÔLES D'EMPLOIS AU SUD

LIGNE 14 – MORANGIS

27 000 directs, 19 000 indirects et au nord de la plateforme aéroportuaire : Silic 18 000, Sogaris 20 000 et MIN 12 000.

LIGNE 18 – CAMILLE CLAUDEL

Dans un rayon de 1 km pour plus de 8500 habitants et 3200 emplois avec un potentiel de rabattement dépassant 10 000 habitants et 7000 emplois